Grand Besançon Métropole

Retour d'expérience de l'aide aux communes dans la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

19 décembre 2024

SOMMAIRE

1 – Le territoire de GBM

2 – Rappel du contexte et historique

3 – Fonctionnement du dispositif

4 – Moyens du dispositif

5 – Bilan et perspectives

6 – Recommandations

LE TERRITOIRE

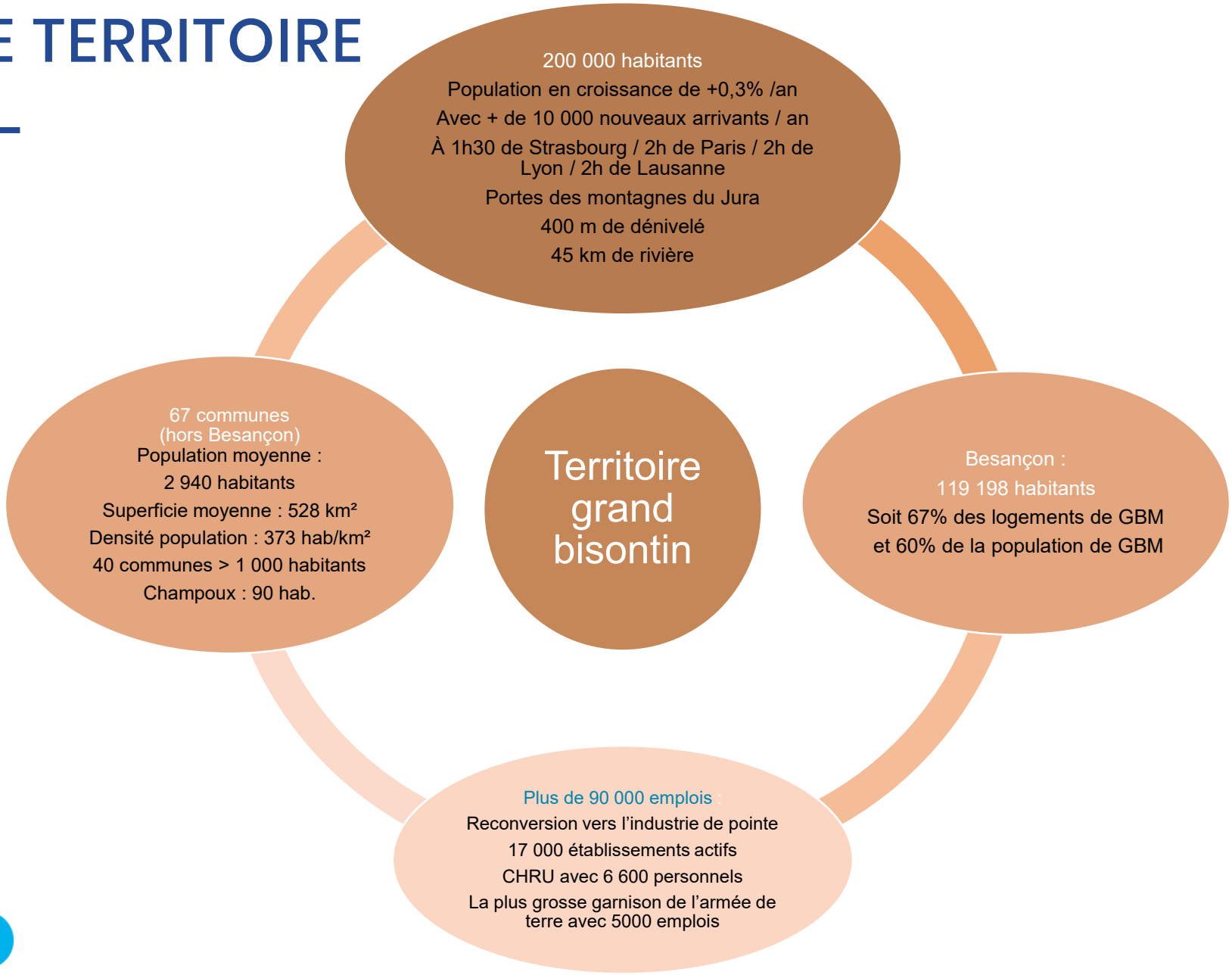

RAPPEL DU CONTEXTE ET HISTORIQUE

Volonté politique de développer les mutualisations avec les communes pour faire face à un environnement institutionnel et normatif en constante évolution :

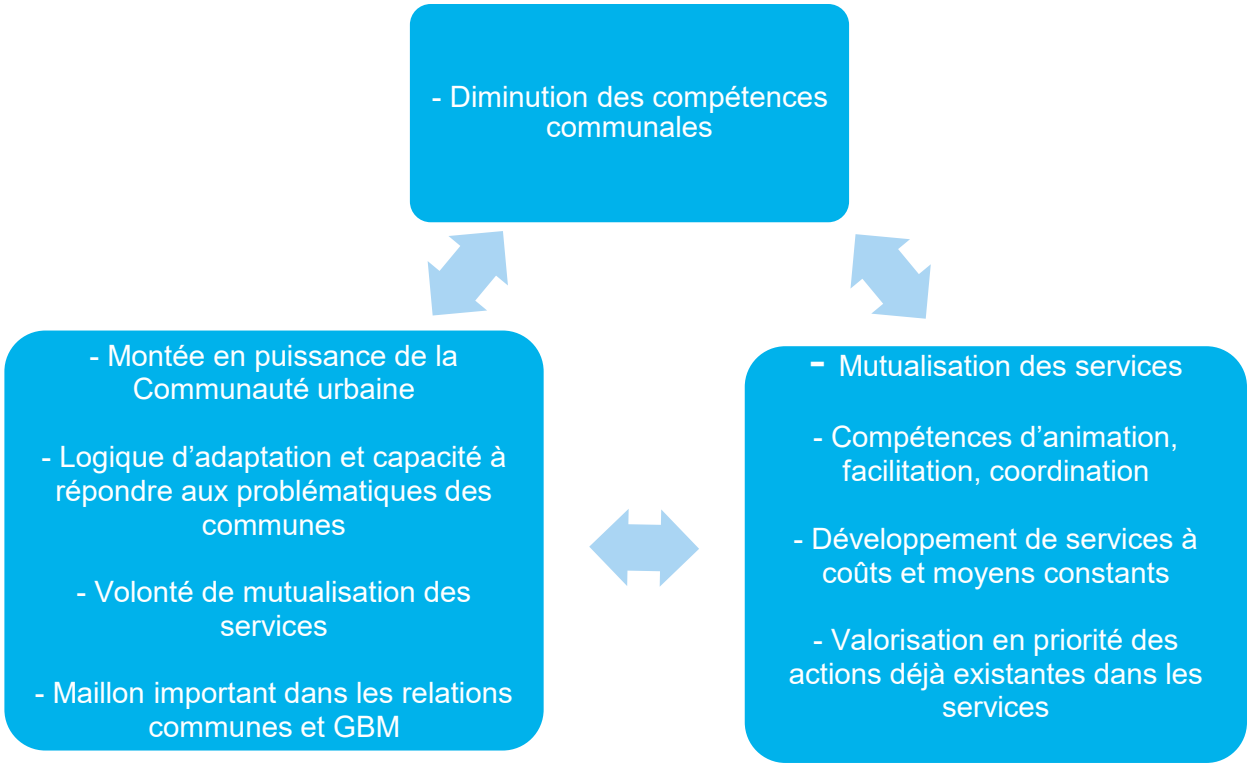

FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF

4 niveaux de prestations :

<table>
<tr><th>Niveau 1</th><th>Niveau 2A</th><th colspan="2">Niveau 2B</th><th>Niveau 3</th></tr>
<tr><td>Partage d’informations</td><td colspan="3">Services, conseils, mises à disposition</td><td>Missions longues ou spécifiques</td></tr>
<tr><td>Gratuit</td><td>0,38 €/hab /an*</td><td colspan="2">3,28 € /hab /an*
Cotisation plafonnée
- à 7 048 € pour les communes moins de 4 000 habitants
- à 9 416 € pour les communes comprises entre 4 000 et 10 000 habitants.

<u>Max. ½ journée</u> par mission ou question traitée</td><td>Sur devis, <u>avec adhésion nécessaire au niveau 2B</u>

Coût agent à la demi-journée par catégorie :
<table><tr><td>Cat. A</td><td>255 €</td></tr><tr><td>Cat. B</td><td>186 €</td></tr><tr><td>Cat. C</td><td>150 €</td></tr></table></td></tr>
</table>

* Les coûts sont actualisés chaque année par indexation sur le taux de variation de l’indice des prix à la consommation, communiquée par l’INSEE sur un an au mois de décembre de l’année N-1.

FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF

Thématiques	Niveau d'intervention nécessaire correspondant aux services effectués			
	1	2A	2B Max. ½ journée par mission ou question traitée	3 Niveau 2B + devis
1. Généralités	Espace de partage, mise en ligne, Conférence des maires Réseau des personnels administratifs de mairie Veille juridique	3 questions juridiques par an	Questions juridiques	Accompagnement juridique personnalisé
2. Ressources humaines	Formation des personnels administratifs de mairie (PAM)		Conseils et informations en accompagnement RH	Accompagnement RH Remplacement des secrétaires de mairie
3. Accueil population			Prêt de matériel événementiel	Podium ; livraison et installation du matériel
	Informations et outils pour améliorer l'accueil des usagers		Conseils pour le référentiel Services publics +	Audit et formations au label Services publics +
4. Services numériques			Num@irie	Num@irie
	Formations et accès aux logiciels OXALIS, GNAU et Arcopole	Logiciel comptabilité & budget e-Magnus	Accès et formation au logiciel financier Localnova	Conseils financiers
5. Commande publique & achats	Accès à la plateforme de dématérialisation des marchés publics « Marchés sécurisés »		Marchés publics et CSP : relecture du projet de contrat, et conseils	Accompagnement partiel ou complet pour la passation d'un marché public ou d'une CSP
	Accès aux groupements de commande		Expertise et accompagnement pour l'achat de matériel	Expertise et accompagnement pour l'achat de matériel
6. Aménagement du territoire	Informations et documents d'urbanisme		Conseils d'urbanisme	Accompagnement en urbanisme pré-opérationnel
			Réalisation et impression de cartes	Réalisation de cartes et analyses spécifiques
			Conseillers en énergie partagés (CEP)	
	Informations et documents d'action foncière		Conseils en action foncière	Accompagnement personnalisé en action foncière
			Conseils pour des projets d'aménagement et construction	Accompagnement personnalisé pour des projets d'aménagement et construction (AMO)
	Instruction du Fonds de soutien aux équipements communaux de rayonnement sur le bassin de vie		Conseils pour les dossiers de subventions	Recherche et montage des dossiers de subventions
7. Espace public			Gestion des déchets sauvages volumineux	Mise à disposition de personnel pour la gestion déchets sauvages volumineux

RECOMMANDATIONS

➢ **Adhésion politique :** présentation du dispositif
- aux instances délibérantes (commission, bureau-débat, conseil communautaire)
- aux communes
- aux services

> Prise compte du nombre d'habitants et de la richesse des communes

> Vérifier les dispositifs départementaux

= éviter les doublons

> Porter une attention particulière sur :

- Le calibrage des directions supports
- Le coût des adhésions et des interventions

RECOMMANDATIONS

> Mise en place d'une instance de régulation

Objectifs :

- **prioriser** les projets de communes
- assurer un **équilibre** sur le territoire
- assurer aux directions supports une **échéance atteignable**

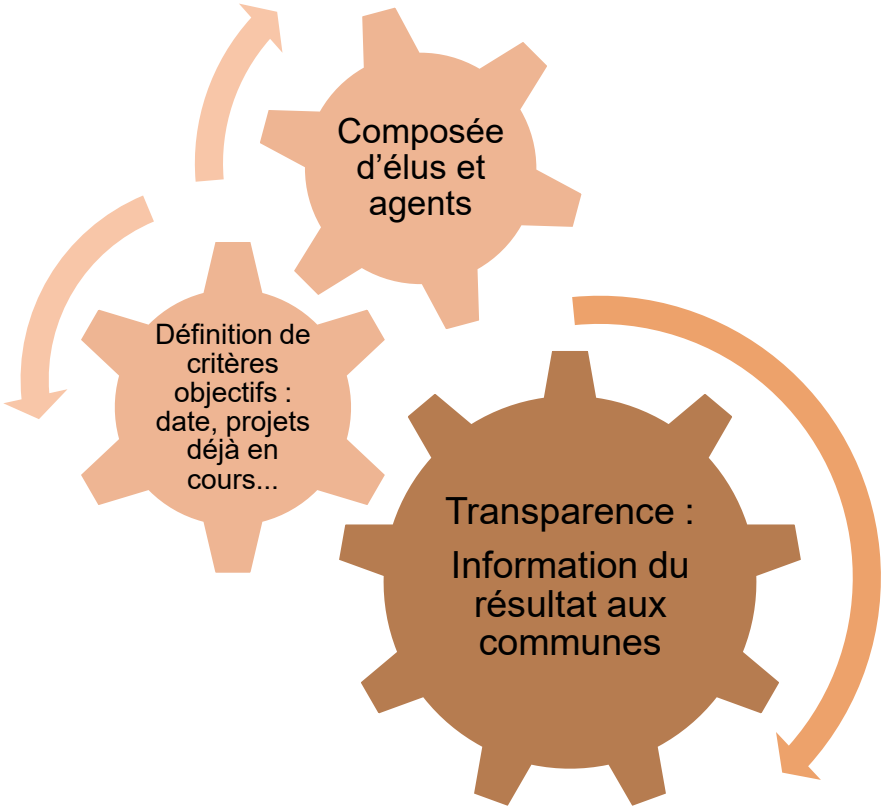

Grand Besançon Métropole

Grand Besançon Métropole
Communauté urbaine

La City - 4 rue Gabriel Plançon
25043 Besançon Cedex

Tél. 03 81 87 88 89 - Fax 03 81 87 88 08
www.grandbesancon.fr